

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Sur les sentiers de la guerre. La suite de notre série estivale « Histoire de bois » | **A 8**

CAHIER **2**

MONDE

Des dizaines de milliers de Hongkongais bravent l'interdiction de manifester



Chacun son Tour



Egan Bernal (à gauche) a officiellement gagné la 106^e édition du Tour de France, dimanche, en franchissant avec le maillot jaune la ligne d'arrivée sur les Champs-Élysées, main dans la main avec son coéquipier de l'équipe Ineos et vainqueur de l'an passé, le Gallois Geraint Thomas. Le Colombien est ainsi devenu le premier Sud-Américain et, à 22 ans et 6 mois, le plus jeune cycliste depuis un siècle à s'inscrire au palmarès. Le podium est complété par une autre première: la présence du Néerlandais Steven Kruijswijk. VOIR PAGE B 4

ANNE-CHRISTINE POUJOLAT AGENCE FRANCE-PRESSE

RUSSIE

L'opposition panse ses plaies

La communauté internationale a condamné l'usage excessif de la force par la police moscovite en fin de semaine

ALEXIS RIOPEL
LE DEVOIR

1373

C'est le nombre estimé d'arrestations survenues samedi à Moscou, selon le mouvement bénévole russe OVD-Info.

Au lendemain d'une manifestation où plus d'un millier de personnes ont été arrêtées à Moscou — un record depuis l'hiver 2011-2012 —, un grand nombre de contestataires étaient toujours détenus, tandis que d'autres pansaient leurs plaies, dimanche. La communauté internationale, elle, a condamné l'usage excessif de la force par la police.

« Nous avons la confirmation d'une vingtaine de cas où des gens ont été battus par la police, mais nous sommes certains qu'il y en a beaucoup plus. Les images captées samedi font état de nombreux autres cas », affirme au *Devoir* Grigory Durnovo, coordonnateur de la surveillance menée par le mouvement bénévole OVD-Info, qui répertorie les arrestations politiques en Russie.

L'organisation a compté « au moins » 1373 arrestations en marge des événements de samedi. Cent cinquante manifestants ont passé la nuit suivante en détention dans l'un des quelques postes de police du centre de la capitale. Dimanche soir, la plupart étaient encore détenus, selon M. Durnovo. « Nous nous attendons à ce qu'un grand nombre d'entre eux comparaisse en cour lundi matin », indique-t-il.

Selon les chiffres officiels des autorités, 3500 personnes ont pris part à la manifestation de samedi, interdite par le Kremlin. Criant « Liberté! » ou « Nous voulons des élections libres » sur la rue Tverskaïa, principale artère de la ville, ils réclamaient des élections justes au Parlement de la ville de Moscou. Plusieurs candidats associés à

VOIR PAGE A 4 : RUSSIE

INDEX

Société.....	A5
Éditorial.....	A6
Idées.....	A7
Monde.....	B1
Avis légaux.....	B2
Sports.....	B4
Décès.....	B4
Sur la route.....	B5
Religion.....	B6
Météo.....	B6
Mots croisés.....	B6
Sudoku.....	B6
Culture.....	B7
Grille TV.....	B7

Bonjour homards, adieu crevettes

Les municipalités sont aux prises avec des problèmes d'érosion. Des insectes ravageurs se multiplient. De nouvelles cultures deviennent possibles. Les pêches sont en transformation. Partout au Québec, on peut mesurer l'effet des changements climatiques. Cette série estivale propose différents textes sur ces nouveaux enjeux.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR



NOUVEAU
CLIMAT

Dans l'immense et riche écosystème marin du golfe du Saint-Laurent, l'impact des changements climatiques se fait déjà sentir. À la faveur de courants chauds, des visiteurs inhabituels, comme le grand thon rouge ou le grand requin blanc, font maintenant incursion dans nos eaux, alors que d'autres espèces emblématiques du Québec, comme la crevette nordique, frisent la disparition.

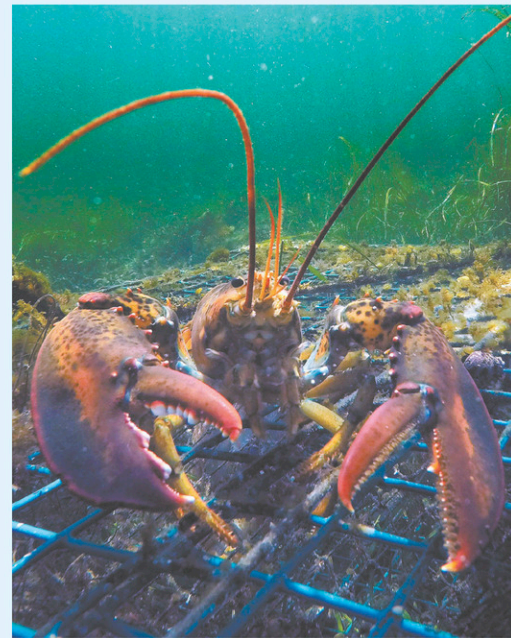
Cette année, les pêcheurs de homards ont

encore pu mesurer l'impact de ce lent mais constant réchauffement, avec des prises historiques recensées aux Îles-de-la-Madeleine, dépassant celles de 2017 et de 2018. Dans les ports de la moyenne Côte-Nord et d'Anticosti, où le homard se fait d'ordinaire plus rare, on assiste aussi à une augmentation spectaculaire des prises de 300 % depuis 2015.

« L'aire de distribution du homard se déplace vers le nord. Les populations de la Nouvelle-Angleterre diminuent au profit de celles du Québec, au fur et à mesure que les eaux du golfe se réchauffent », explique Bernard Sainte-Marie, chercheur scientifique sur les crustacés d'importance commerciale à Pêches et Océans Canada.

Historiquement heureux dans les eaux du Maine et du sud du golfe Saint-Laurent, le homard se faisait plutôt rare sur la moyenne Côte-Nord, où peu de petits survivaient aux eaux glaciales. Mais ce n'est plus le cas.

VOIR PAGE A 2 : SAINT-LAURENT



ROBERT F. BUKATY ASSOCIATED PRESS



Le golfe se réchauffe

SAINT-LAURENT

SUITE DE LA PAGE A 1

Aujourd'hui, le crustacé dépérit en Nouvelle-Écosse et au Maine, et prolifère dans tous les secteurs du golfe du Saint-Laurent, où le taux de survie des rejets est très élevé. L'industrie québécoise de la pêche aux homards a de belles années devant elle, selon les spécialistes.

En plus du réchauffement, le homard a profité des mesures prises pour sauvegarder la ressource, notamment l'augmentation de la taille minimale des prises. Les deux facteurs combinés expliquent l'explosion observée ces dernières années, explique Bernard Sainte-Marie. Sur tout le plateau madelinien, le réchauffement des eaux profite aussi aux pétoncles géants et d'Islande, ainsi qu'au mactre de l'Atlantique.

Quant au fameux crabe des neiges, habitant des profondeurs, son aire de distribution va du Labrador jusqu'au sud de la Nouvelle-Écosse, où il se fait toutefois de plus en plus rare en raison des eaux tempérées apportées par le Gulf Stream. « Les conditions demeurent idéales dans la mer intérieure créée par le golfe, avec des températures de 3 à 4 °C entre 35 et 150 mètres, là où vit le crabe des neiges. Nos hivers sont encore assez froids pour refroidir cette couche », affirme Bernard Sainte-Marie. Mais pour combien de temps encore ?

Un mouvement de fonds

Lentement mais sûrement, le golfe se réchauffe, observe Peter Galbraith, chercheur scientifique en océanographie physique et responsable du Programme de monitoring de la zone Atlantique. Les eaux du golfe se divisent en trois couches, l'une de surface, dont la température se réchauffe au même rythme que l'air ambiant, une couche intermédiaire froide, près du point de congélation, et une couche profonde d'eau salée allant jusqu'à 500 mètres, à -1,7 °C, dit-il.

« On observe des records centenaires à plus de 200 mètres », explique cet expert. En surface, l'eau s'est aussi réchauffée en moyenne de 0,9 °C, mais reste sujette à de très forts écarts de températures selon les années.

Même minimales, ces variations suffisent à changer la population et la répartition de plusieurs poissons, entraînant



Toutes les espèces nordiques sont affectées, de la crevette au flétan du Groenland. La difficulté est de savoir ce qui est dû au climat et ce qui est dû à la pêche.

JULIE ROUX



un effet de domino sur la chaîne alimentaire. « Toutes les espèces nordiques sont affectées, de la crevette au flétan du Groenland. La difficulté est de savoir ce qui est dû au climat et ce qui est dû à la pêche », explique Julie Roux, chercheuse approchée écosystématique aux évaluations des stocks pour Pêches et Océans Canada.

Si des espèces de poissons pâtissent, d'autres profitent allégrement d'eaux

plus chaudes. C'est le cas du merlu argenté et de l'encornet rouge nordique (calmar) qui se reproduit normalement le long des côtes des Carolines. Quant au sébaste (*redfish*), il prolifère à ce point que l'espèce compte aujourd'hui pour 80 % des jeunes poissons de fonds dans le golfe, explique Dominique Robert, professeur en écologie halieutique à l'Institut des sciences de la mer de l'Université du Québec à Rimouski. « On estime à trois millions de tonnes la biomasse de jeunes sébastes dans le golfe. Cette espèce, surpêchée il y a 20 ans, a tiré le bon billet à la loterie et le réchauffement a créé des conditions idéales pour son retour », dit-il. Ce retour massif du sébaste, qui vit jusqu'à 25 ans, pourrait expliquer en partie la chute des stocks de crevettes.

Déjà décimée par la surpêche, la morue, réchauffement ou pas, n'arrive toujours pas à se repeupler, ajoute M. Robert. « La disparition de la crevette affecte aussi les petits poissons pélagiques comme le hareng, le lançon ou le cape-

La chute des stocks de crevettes pourrait être expliquée en partie par le retour massif du sébaste (*redfish*), qui prolifère dans le golfe du Saint-Laurent.

ROBERT F. BUKATY
ASSOCIATED PRESS

lan, qui s'en nourrissent », souligne aussi la chercheuse Julie Roux.

Quant au béluga, cette espèce arctique dont 900 individus subsistent dans les eaux froides de l'estuaire du Saint-Laurent, son statut d'espèce menacée est là pour durer. « C'est clair que le réchauffement n'est pas une bonne nouvelle pour lui. Mais comme la population compte peu d'individus et que l'espèce vit longtemps, l'impact de ce facteur est encore difficile à mesurer », explique Dominique Robert.

Voyageurs au long cours en éternelle quête de nourriture, les grands cétacés, eux, s'accrochent de grands écarts de température et devraient continuer à croiser dans les eaux du golfe. La recrudescence du nombre de baleines noires observée dans nos eaux, souvent empêtrées dans des engins de pêche, est d'ailleurs directement reliée au réchauffement du golfe, désormais plus favorable à la croissance du plancton dont elles se nourrissent, affirme ce spécialiste.

III SCIENCE

Vers un contrôle génétique des espèces nuisibles ?

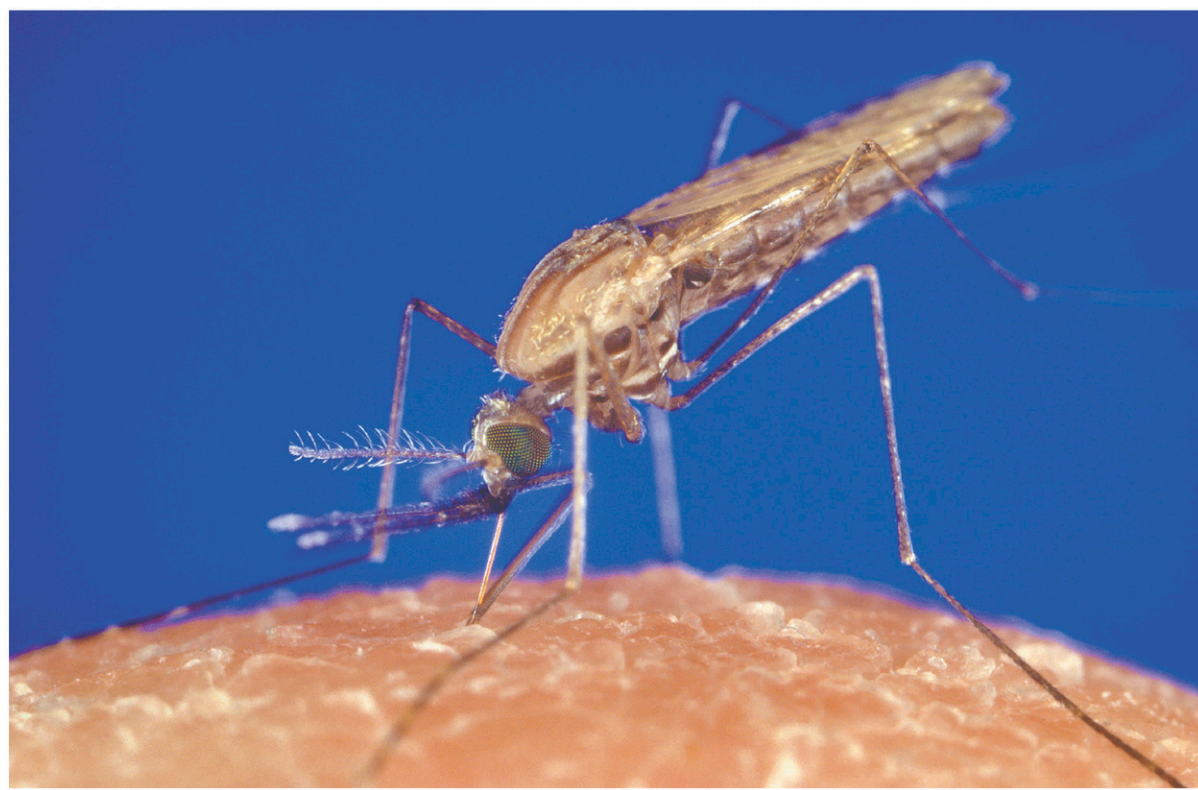
Une nouvelle technique prometteuse pourrait permettre d'éliminer des insectes transmettant des maladies

SIMON VAN VLIET
AGENCE SCIENCE-PRESSE

Depuis bientôt 10 ans, des scientifiques testent en laboratoire des méthodes de génie génétique destinées à améliorer le contrôle des espèces nuisibles : le forçage génétique. Cette technique, qui consiste à introduire des mutations génétiques héréditaires dans une espèce donnée, est prometteuse en théorie, notamment pour éliminer des insectes transmettant des maladies, contenir des infections aux champignons ou contrôler des populations envahissantes de rongeurs, relève la revue *Nature*.

Une équipe du Imperial College de Londres travaille avec une ONG internationale de recherche qui envisage d'avoir recours au forçage génétique pour contrôler la malaria. L'an dernier, l'équipe dirigée par le professeur en parasitologie moléculaire Andrea Crisanti a réussi à décimer en laboratoire une population entière d'*Anopheles gambiae* par un forçage génétique affectant un gène de fertilité du moustique femelle, principal vecteur de transmission de la malaria.

En 2017, Rebecca Shapiro, alors chercheuse postdoctorale en génie biologique au Broad Institute et au Massachusetts Institute of Technology, avait testé avec succès une méthode de forçage génétique sur le champignon *Candida albicans*. Aujourd'hui professeure adjointe au Département de biologie moléculaire et cellulaire à l'Université de Guelph, cette diplômée de l'Université McGill continue de s'intéresser au potentiel des technologies génomiques comme CRISPR-Cas9 pour contrôler la virulence et la résistance



aux antifongiques de certaines espèces de champignons nuisibles à la santé humaine et à l'agriculture.

Le Genetic Biocontrol of Invasive Rodents (GBIRD), un consortium regroupant une demi-douzaine d'universités et d'organisations internationales de conservation, propose pour sa part de déployer le forçage génétique pour éliminer des populations envahissantes de rongeurs insulaires.

Promesses et périls

Les bénéfices théoriques de ces méthodes de contrôle génétique des es-

pèces nuisibles se heurtent encore à des questions pratiques. Par exemple, les scientifiques ne sont pas encore en mesure de proposer des méthodes sécuritaires pour tester le déploiement de forçage génétique dans la nature. Ils doivent pour l'instant se contenter de reproduire en laboratoire les conditions naturelles ou d'utiliser des modèles informatiques pour évaluer ou simuler l'impact de l'introduction de forçage génétique dans les écosystèmes naturels.

L'an dernier, le Burkina Faso a toutefois été le premier pays africain à auto-

Une population entière d'*Anopheles gambiae*, ce moustique porteur de la malaria, a pu être décimée en laboratoire par forçage génétique.

BIBLIOTHÈQUE
D'IMAGES DU SERVICE
DE SANTÉ PUBLIQUE
DES ÉTATS-UNIS

riser des scientifiques à libérer des moustiques génétiquement modifiés. Quelque 6400 moustiques mâles dont le génome a été altéré par l'équipe du professeur Crisanti pour les rendre stériles ont ainsi été relâchés au début juillet. Les modifications génétiques opérées sur ces insectes n'incluent pas de forçage génétique à ce stade-ci, mais les chercheurs espèrent continuer leurs tests en vue d'obtenir des autorisations pour des essais de terrain avec forçage génétique d'ici environ trois ans.

Avancée « remarquable »

D'ici là, des chercheurs continuent de tester des méthodes sans bio-ingénierie, mais tout aussi prometteuses. Dans un essai de terrain inédit sur deux sites en Chine, dont *Nature* rendait compte récemment, les populations d'*Aedes albopictus* ont été presque entièrement décimées à l'aide d'une combinaison de deux techniques qui consistent respectivement à stériliser les femelles et à infecter les mâles avec une bactérie nuisant à sa capacité de reproduction.

« *Aedes albopictus* est hautement invasif et s'est répandu rapidement de son Asie natale sur tous les continents excepté l'Antarctique depuis 40 ans », souligne Peter A. Armbruster du Département de biologie de l'Université de Georgetown dans un commentaire accompagnant la publication dans *Nature*. Le fait que les chercheurs aient réussi à « éliminer presque entièrement un moustique vecteur — de plusieurs maladies, dont la dengue, le chikungunya et le Zika — notoirement difficile à contrôler est remarquable », salue le spécialiste du moustique-tigre (*Aedes albopictus*).



L'homme guinéen s'est adressé aux médias dimanche en tournant le dos aux caméras pour préserver son anonymat. Il tentera d'obtenir un sursis lundi après-midi, lors d'une audience devant la Cour fédérale.

VALÉRIAN MAZATAUD
LE DEVOIR

disent que leurs histoires se ressemblent [...], c'est extrêmement hypocrite », soutient-il. Il somme en outre le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, de faire enquête sur l'« extrême homophobie et [la] discrimination au sein de son ministère ».

La demande de statut de réfugié de Karim a été rejetée en 2017, mais il a réussi à obtenir un permis de séjour temporaire qui lui a donné un sursis de six mois. L'ASFC a toutefois refusé de prolonger ce délai. Il a également essuyé un refus de permis de résidence pour considérations d'ordre humanitaire. Une dernière demande d'examen des risques avant renvoi n'a pas non plus donné de résultat en sa faveur.

Soutiens nombreux

Dans ses démarches, Karim a reçu le soutien de plusieurs organismes communautaires, ainsi que du député solidaire Andrés Fontecilla. « Le gouvernement canadien s'apprête à commettre une très grande injustice qui aura de très lourdes conséquences sur la vie de Karim », prédit le porte-parole en matière d'Immigration à Québec solidaire.

Meryem Benslimane, du groupe Action LGBTQ avec les immigrantEs et réfugiéEs, avoue quant à elle avoir du mal à comprendre la décision de renvoi. « Il y a tellement de preuves au dossier [...]. Ça a été jugé frauduleux et c'est un problème qu'il y a dans le système actuellement », constate-t-elle. « Ça n'enlève rien au fait qu'il soit une personne bisexuelle », dit-elle à propos du fait que Karim soit marié et qu'il ait des enfants.

D'après Christian Tanguay, directeur général au Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal, les commissaires en matière d'immigration peinent à comprendre la réalité sociologique de l'homosexualité dans les pays d'Afrique. « Il y a des personnes qui sont bisexuelles qui vont former des couples, avoir des enfants, mais qui ont aussi des relations homosexuelles à côté », illustre-t-il à propos des personnes de la communauté LGBTQ+ vivant dans un contexte où elles sont en danger. Il suggère que le gouvernement forme ses employés à ce sujet.

M^e Istvanffy tentera d'obtenir un sursis pour Karim lundi après-midi, lors d'une audience devant la Cour fédérale. « Je vais invoquer le respect de la Charte des droits internationaux et le manque de respect pour toute la preuve », a-t-il annoncé.

Au moment où ces lignes étaient écrites, ni le bureau du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté ni celui du ministre de la Sécurité publique n'avaient encore répondu aux demandes d'entrevue du *Devoir*.

Un demandeur d'asile menacé de déportation dit craindre pour sa vie

LEILA JOLIN-DAHEL
LE DEVOIR

Un demandeur d'asile guinéen arrivé à Montréal en 2016 espère une intervention de la Cour fédérale pour lui éviter d'être déporté vers son pays d'origine. Faisant valoir que sa vie y est menacée en raison de son militantisme politique et de sa bisexualité, il a pourtant essuyé plusieurs refus lors de ses précédentes demandes de régularisation de son statut au Canada.

« J'ai fui mon pays parce que j'étais persécuté, non seulement par le pouvoir en place, mais aussi par ma famille », clame Karim (nom fictif), en arguant que « [ses] jours sont comptés ». L'homme souhaite conserver

Je n'ai aucun soutien, je n'ai rien dans mon pays

KARIM



l'anonymat pour protéger sa femme et ses enfants, qui vivent cachés en Guinée. « Je n'ai aucun soutien, je n'ai rien dans mon pays », a-t-il raconté aux médias en conférence de presse, ajoutant avoir quitté le pays alors que sa fille n'était âgée que de trois mois. « Ma femme ne reçoit rien, sauf ce que je lui envoie pour manger », poursuit-il.

À moins d'une intervention de dernière minute en sa faveur, il sera expulsé le 3 août par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

En entrevue avec les médias, son avocat, Stewart Istvanffy, estime qu'il s'agit d'une « lutte contre la bureaucratie ». « On ne tient pas compte des preuves », soutient-il, ajoutant disposer de « preuves par-dessus la tête des

dangers pour lui en Guinée ». *Le Devoir* n'a toutefois pas été en mesure de consulter ces documents.

« Même le fait qu'il y a un article de journal, où son propre parti politique l'a dénoncé publiquement au début de janvier 2018, même le fait [qu'il y ait eu] des manifestations où on brandissait sa photo et qu'on criait pour sa mort en Guinée. On a donné des photos. Tout ce qu'on a produit n'a pas d'importance », dénonce-t-il.

M^e Istvanffy accuse également le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Ahmed Hussen, de « [ne pas assumer] ses propres valeurs et les valeurs du Parti libéral du Canada ». « Lorsqu'ils essaient de rejeter tout le monde, surtout parce qu'ils

VIA RAIL

La viabilité du tronçon Montréal-Québec remise en question

L'inclusion de cette liaison nuirait à la rentabilité du projet de train à grande fréquence dans le corridor Québec-Toronto, selon une évaluation interne du gouvernement fédéral

ANDY BLATCHFORD
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

L'abandon du tronçon Montréal-Québec serait bénéfique pour le projet de Via Rail d'un train à grande fréquence dans le corridor Québec-Toronto, indique un document interne du gouvernement fédéral.

Étiqueté secret, ce document a été obtenu par La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

La publication de cette note intervient à un moment où Via Rail cherche à obtenir du soutien financier pour la construction de nouvelles lignes ferroviaires, qui permettraient d'offrir une plus grande fréquence des trains, de réduire la durée des trajets et de séparer les activités ferroviaires de transport de passagers et de marchandises.

Une évaluation réalisée pour le compte de Transports Canada juge que l'inclusion d'un tronçon entre Montréal et Québec nuirait à la rentabilité du projet, selon un document d'information préparé au début de l'année pour le sous-ministre des Finances, Paul Rochon.

Cette étude, réalisée par la firme EY, recommande que le tronçon québécois fasse l'objet d'un nouvel examen « en raison de son coût en capital élevé et de ses résultats médiocres sur le plan opérationnel », peut-on lire dans le document fédéral.

Selon l'étude, le projet nécessite des dépenses de 4,4 milliards de dollars, dont 1,14 milliard pour le tronçon Montréal-Québec

Le document explique que Via Rail a présenté une argumentation optimiste pour son projet de train à haute fréquence. « Via Rail prévoit que le projet récupérera ses coûts en capital et générera un excédent net le long de son réseau entre Toronto et Québec en raison d'une augmentation substantielle de l'achalandage et des revenus », indique la note de synthèse remise à M. Rochon.

Selon l'étude, le projet nécessite des dépenses de 4,4 milliards de dollars, dont 1,14 milliard pour le tronçon Montréal-Québec. Afin de le financer complètement, Via Rail devra aussi trouver un investissement privé. L'entreprise devra assurer à ces investisseurs potentiels que leur projet leur permettra de gagner de l'argent.

Une porte-parole de Via Rail, Marie-Anna Murat, a indiqué par courriel que les études citées dans la note de service semblaient faire référence à la proposition initiale soumise par Via Rail au gouvernement en 2016. Elle a ajouté que cette étude n'a pas été menée pour Via Rail.

Parvenir à réaliser un bénéfice serait tout un retournement de situation pour la société d'État.

Par exemple, dans son rapport annuel de 2018, Via Rail reconnaissait que son service Montréal-Ottawa-Toronto avait enregistré un déficit de près de 93 millions de dollars après avoir transporté en moyenne environ 49 000 passagers par semaine.

Le déficit du service entre Québec, Montréal et Ottawa s'est élevé à près de 24 millions, l'an dernier. Environ 17 000 personnes en moyenne empruntaient ce train chaque semaine.

Peu rentable

Selon Matti Siemiatycki, un professeur de l'Université de Toronto, les recherches ont démontré que les lignes ferroviaires à haute fréquence et à haute vitesse ne couvrent que rarement leurs coûts d'investissement et d'exploitation.

Il croit que l'analyse de Via Rail est très optimiste.

M. Siemiatycki concède que l'entreprise se retrouve dans « une situation difficile ». Il la félicite pour avoir tenté de trouver un moyen de faire avancer le projet. L'analyse présente de bons arguments d'un point de vue environnemental et social, mais il demeure difficile de la définir comme une bonne occasion d'affaires.

« Il sera intéressant de voir si elle peut trouver des investisseurs qui vont réellement risquer leur propre capital privé sur ce qui semble être une proposition à risque assez élevé », a-t-il dit.

Il y a quelques semaines, le gouvernement a annoncé qu'il donnerait à Via Rail une somme de 71 millions de dollars afin de lui permettre de mieux analyser la rentabilité du projet. Une partie du financement proviendra de la Banque canadienne d'infrastructure.

EN BREF

Air France commande une soixantaine d'Airbus A220

PARIS — La compagnie aérienne Air France annoncera cette semaine l'achat d'une soixantaine d'Airbus A220, fabriqués au Québec et anciennement connus sous l'appellation C Series du constructeur Bombardier. L'entreprise entend renouveler une partie de sa flotte moyen-courrier, rapporte l'hebdomadaire français *Le Journal du Dimanche*. Joins par l'AFP, ni Airbus ni Air France n'ont souhaité confirmer l'information. « Aucune décision n'est prise à ce stade », a fait savoir la compagnie aérienne française. Selon le JDD, aucune grosse commande n'avait été effectuée depuis 2011 par Air France. Agence France-Presse

Une panne entraîne des retards majeurs dans les aéroports canadiens

Les passagers qui devaient franchir dimanche les douanes canadiennes dans les aéroports du pays ont dû prévoir de longs retards en raison d'une panne nationale des bornes d'inspection primaire de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et des postes de déclaration du programme NEXUS. L'aéroport international Montréal-Trudeau, où des voyageurs ont déclaré avoir attendu plus de 90 minutes, a indiqué en début de soirée avoir été informé par l'ASFC que le service reprenait graduellement. D'autres aéroports du pays ont eu recours à Twitter pour avertir les voyageurs de problèmes similaires, notamment ceux de Vancouver, Ottawa, Calgary et Toronto-Pearson. La Presse canadienne

III MÉDICAMENTS

Bernie Sanders en croisade au Canada contre les entreprises pharmaceutiques américaines

LA PRESSE CANADIENNE
À WINDSOR, ONTARIO

Il est embarrassant que des Américains doivent se rendre au Canada pour y acheter des médicaments pour moins cher, a déclaré dimanche le candidat à l'investiture démocrate en vue de l'élection présidentielle américaine en 2020, Bernie Sanders, de passage à Windsor, en Ontario.

Le sénateur du Vermont a accompagné un groupe de diabétiques américains venus acheter de l'insuline à moindre coût.

« Nous aimons nos voisins canadiens et nous les remercions beaucoup, mais nous ne devrions pas être obligés de venir au Canada », a dit M. Sanders aux journalistes à l'extérieur d'une pharmacie.

En règle générale, un flacon d'insuline pour soigner le diabète de type 1 coûte environ 340 \$ US aux États-Unis, soit environ dix fois le prix au Canada.

M. Sanders a écrit sur son compte Twitter que le coût élevé de l'insuline mettait en danger la vie des diabétiques américains.

Les sociétés pharmaceutiques constituent une des cibles favorites du sénateur, qui leur reproche le coût élevé des médicaments sur ordonnance. Il avait déjà effectué un voyage similaire au Canada en 1999.

« En tant qu'Américains, nous devons nous demander pourquoi le même médicament, l'insuline dans

ce cas, est vendu ici au Canada pour un dixième du prix qu'il est vendu aux États-Unis », a souligné M. Sanders.

L'achat d'insuline au Canada par des Américains, même à faible échelle, soulève des inquiétudes au sujet de l'approvisionnement au pays.

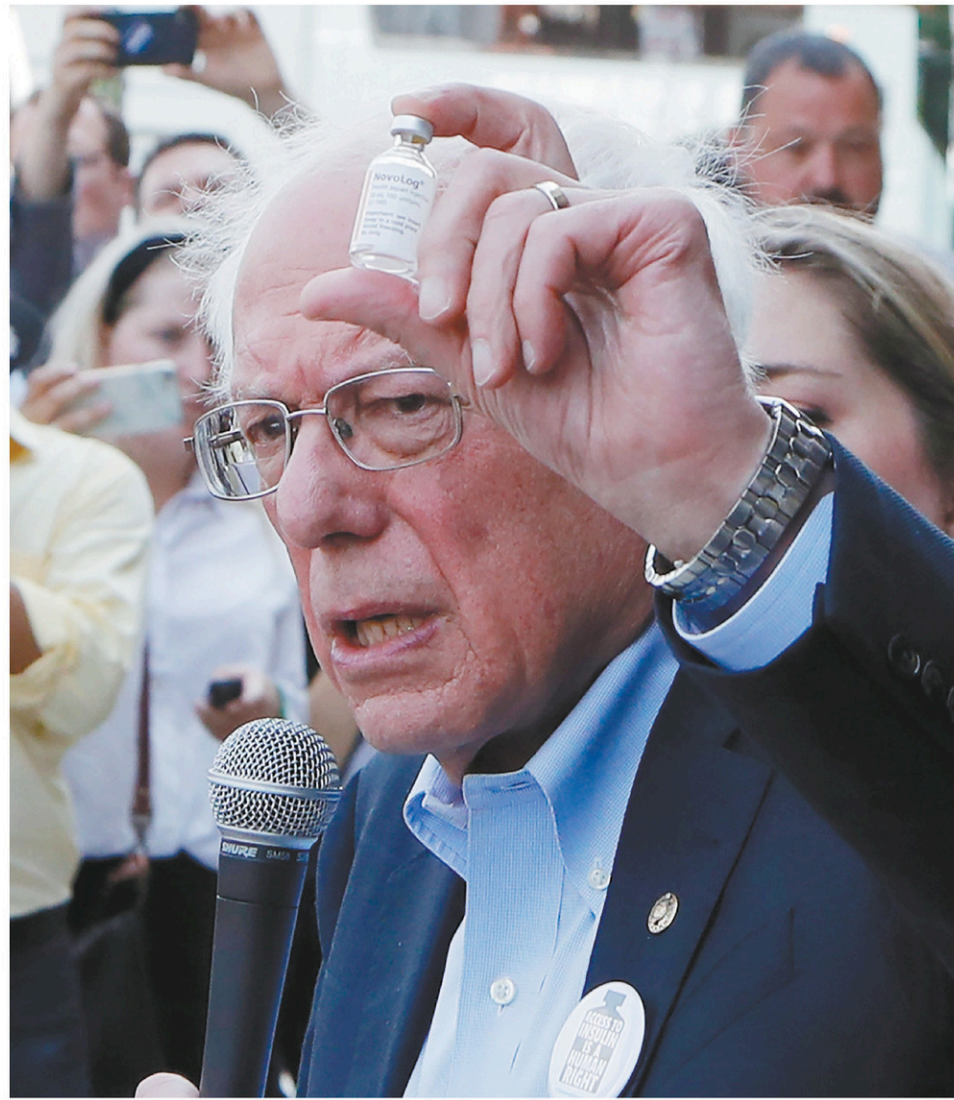
À la fin de juin, un groupe de diabétiques de type 1 du Minnesota avait franchi la frontière pour venir acheter de l'insuline à London, en Ontario.

Des organisations de santé canadiennes préoccupées par des lois aux États-Unis permettant aux Américains d'importer des médicaments moins dispendieux du Canada ont récemment écrit une lettre au gouvernement fédéral le pressant d'agir pour prévenir les pénuries.

Une porte-parole du ministre fédéral de la Santé a déclaré plus tôt ce mois-ci que le gouvernement fédéral surveillait la situation.

Les règles actuelles autorisent les Américains à emporter chez eux un stock personnel de médicaments achetés au Canada d'une durée maximale de trois mois, et quatre États ont adopté une législation autorisant l'importation en gros ou individuelle de médicaments.

Étant donné que l'insuline est en vente libre au Canada, il n'y a pas de mécanisme de suivi permettant de déterminer la quantité qui pourrait être dirigée vers le sud.



Bernie Sanders tenait un flacon d'insuline, dimanche, lorsqu'il s'est adressé aux médias devant une pharmacie de Windsor.

CARLOS OSORIO
ASSOCIATED PRESS

«L'opposition semble avoir changé de stratégie»

RUSSIE

SUITE DE LA PAGE A 1

l'opposition ont été exclus de ce scrutin prévu en septembre en raison d'irrégularités (qu'ils contestent) dans leur dossier. Le samedi 20 juillet, plus de 20 000 personnes ont manifesté à leur invitation.

« Certaines des mesures prises récemment par les autorités vont au-delà de l'entendement. Avant même les manifestations de samedi, on avait procédé à l'arrestation préventive d'opposants », note France-Isabelle Langlois, directrice générale d'Amnistie internationale Canada francophone. Elle souligne que de telles pratiques violent de manière évidente le respect des droits de la personne, en entorse avec les accords internationaux signés par Moscou.

Dimanche, la porte-parole de l'ambassade des États-Unis en Russie a écrit que « la détention de plus de 1000 manifestants pacifiques en Russie et l'usage disproportionné de la force policière minent le droit des citoyens à participer au processus démocratique ».

L'Union européenne a également dénoncé la vague d'arrestations. « Ces détentions et le recours disproportionné à la force contre des manifestants pacifiques [...] portent une fois de plus gravement atteinte aux libertés fondamentales d'expression, d'association et de réunion », pouvait-on lire dans un communiqué citant la porte-parole de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Une nouvelle stratégie

Ainsi, en quelques jours, une élection locale d'importance mineure s'est transformée en impressionnante crise



Un manifestant agitant un petit drapeau russe au moment de son interpellation, samedi

PAVEL GOLOVKIN ASSOCIATED PRESS

politique. Malgré tout, rien de nouveau sous le soleil, selon Maria Popova, professeure agrégée de science politique à l'Université McGill : la contestation actuelle s'inscrit en pleine continuité dans les efforts que mène l'opposition depuis 2011, quand elle s'était dressée contre le retour de Vladimir Poutine à la présidence.

La différence, à son avis, serait simplement tactique. « L'opposition semble avoir changé de stratégie. Plutôt que d'attendre la tenue des élections, puis de dénoncer la falsification des résultats, elle s'en prend à l'exclusion de candidats. Il faut toutefois savoir que de telles mises à l'écart de candidats ont eu lieu de nombreuses fois par le passé », explique la spécialiste des transforma-

tions étatiques post-soviétiques.

En réplique à cette nouvelle stratégie, « le régime réagit plus fortement qu'habituellement », poursuit M^{me} Popova. Vendredi et samedi matin, dans l'espoir d'étouffer la mobilisation, plusieurs chefs du mouvement ont vu leur domicile être fouillé et ont été interpellés dans le cadre d'une enquête pour « entrave au fonctionnement d'une commission électorale ». Ils risquent pour cela cinq ans de prison.

Ces arrestations survenaient après que, mercredi, l'opposant vedette Alexei Navalny eut été condamné à 30 jours de prison pour avoir invité le public à participer à la manifestation. Dimanche, Navalny a été transféré de sa cellule de prison à l'hôpital après une grave réaction cutanée, apparemment

allergique, mais potentiellement due à une « substance chimique inconnue », selon son médecin.

Vers une concession ?

Maintenant que des manifestants arrêtés seront vraisemblablement appelés en cour dans les prochains jours, OVD-Info et d'autres organismes leur offriront de l'aide juridique. M. Durnovo s'attend à ce que les convocations continuent dans les prochains mois. « Nos avocats seront prêts à les aider », assure-t-il, même s'il ne se montre pas particulièrement optimiste quant à l'issue des procès.

« Typiquement, les cours de justice russes s'en tiennent aux rapports policiers, dit-il. Même quand des preuves vidéo ou photographiques montrant l'innocence sont présentées, elles remettent rarement en cause les conclusions des enquêtes. »

« De quoi le régime a-t-il peur ? C'est assez curieux », analyse M^{me} Popova. S'il est raisonnable d'imaginer que l'opposition puisse décrocher quelques sièges à Moscou, ses chances d'obtenir des gains ailleurs au pays sont minces, pense-t-elle.

« Mon hypothèse, c'est qu'à force de réprimer la liberté d'expression, le régime a du mal à évaluer sa réelle popularité », tente la professeure. Selon elle, même si l'opposition a déjà appelé à tenir une « nouvelle manifestation d'ampleur » samedi prochain, la contestation va tranquillement s'évanouir.

Mais peut-être le régime va-t-il permettre à Lioubov Sobol, une jeune juriste de 31 ans proche d'Alexei Navalny, de se présenter, pense M^{me} Popova. Permettre de concourir à cette populaire opposante, nouvelle venue en politique, constituerait une concession visant à faire taire l'opposition.

Avec l'Agence France-Presse

Plutôt que d'attendre la tenue des élections, puis de dénoncer la falsification des résultats, l'opposition s'en prend à l'exclusion de candidats

MARIA POPOVA



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2019-07-27

LOTO QUÉBEC

649 01 03 05 49
34 38 43 compl.

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 44736816-02

Prochain gros lot (approx.) : 9 000 000 \$

Québec 16 18 29 22
35 41 44 compl.

Extra 2130944

Résultats des tirages du : 2019-07-26

LOTO NAX Résultats complets sur lotoquebec.com

Prochain gros lot (approx.) : 16 000 000 \$

Extra 9998147

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Depuis le 18 juin 2018, le proche aidant, ce « travailleur » non rémunéré, figure au sein de la Loi des normes du travail. De plus, une politique québécoise et un plan d'action sont actuellement en rédaction.

ISTOCK

III SANTÉ

Les nouveaux visages des proches aidants

ISABELLE BURGUN
AGENCE SCIENCE-PRESSE

Une personne sur quatre est proche aidante au Québec. Cette réalité possède encore sa part d'ombre — entre maltraitance et épuisement —, mais est aussi plus vaste que l'image qu'on s'en fait, car toute personne offrant un soutien significatif à une personne vivant avec une incapacité peut se considérer comme un proche aidant.

Famille, ami et même voisin : cette ressource informelle intéresse les chercheurs. « C'est qu'il n'y a pas qu'une situation et une sorte de proche aidant. Tout le monde reçoit un peu de soutien, mais il n'y a pas de vision globale », soutient la professeure de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval Sophie Éthier. Et si on s'y intéresse, ce n'est pas juste pour offrir un soutien financier ou du répit : il y a aussi « la nécessité de prendre en compte la santé physique et psychologique de cette indispensable ressource », composée en majorité de femmes.

Depuis peu, les chercheurs se réunissent en un réseau — le RESPAI, pour Regroupement scientifique en proche aidance — afin d'échanger et de se tenir au courant. « Il y a une nouvelle génération de chercheurs et la recherche devient très large au Québec. Nous devons nous connaître pour parler et collaborer », note M^{me} Éthier.

Depuis le 18 juin 2018, le proche aidant, ce « travailleur » non rémunéré, figure au sein de la Loi des normes du travail. De plus, une politique québécoise et un plan d'action sont actuellement en rédaction.

Le visage des proches aidants change aussi — proches aidants LGBTQ, par exemple — et de nouveaux aspects émergent : la maltraitance ou encore les services de soutien en ligne. Sophie Éthier rappelle que « la maltraitance des aînés est connue, mais moins celle qui touche les proches aidants. Ils sont souvent perçus comme ceux qui maltraitent, moins comme victimes, alors

qu'ils vivent eux aussi de l'agressivité et des abus de la part des aînés avec des problèmes cognitifs. Ou de la violence conjugale ».

Sa récente étude auprès de 95 proches aidants et de 43 intervenants lui a permis de dénombrer quatre formes de maltraitance de l'aidant :

celle commise par les institutions, par le truchement des intervenants et de leurs structures et de leurs normes inadéquates ;

celle de l'entourage et de la famille, avec leurs critiques et leur culpabilisation ;

celle des aidés dont la maladie et les comportements agressifs blessent ;

celle de l'aidant lui-même quand il ne respecte pas ses besoins de sommeil ou qu'il repousse l'aide qu'on lui propose.

La solution passe alors par la prévention et la sensibilisation auprès des aidants, ainsi que par la promotion de la bienveillance à tous les niveaux, du premier cercle jusqu'aux institutions.

L'équipe travaille actuellement sur un outil destiné à mettre en lumière ce problème. « On pointe souvent l'entourage pas assez soutenant, mais la personne peut aussi en être la source quand elle oublie ses limites, ne prend pas soin d'elle — par exemple, en négligeant ses propres visites chez le médecin — ou en repoussant toute forme d'aide », explique la chercheuse.

Une analogie avec la course à pied illustre bien selon elle le cheminement des proches aidants. Pour certains, ce parcours ressemble à un sprint intense ; pour d'autres, c'est un marathon ou une course à obstacles. « L'important est de partir bien préparé, même si on ignore souvent à quoi va ressembler cette course. »

Une route de solitude

Au sein de familles « tissées serrées », le partage des tâches se déroule souvent bien. Par contre, avec l'éloignement des enfants et l'éclatement des familles, il incombera souvent à une seule personne de prendre en charge le malade ou l'aîné.

Un processus graduel d'isolement s'installe alors. « Le réseau social s'ef-

frite et la famille est loin, sans compter que certaines personnes ont toujours été isolées ou possèdent un très petit réseau », relève Mélanie Couture, du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. « Avec la personne malade, les déplacements s'avèrent limités et les aidantes ont souvent le sentiment d'être emprisonnées dans la maison. »

La chercheuse a récemment mené une étude sur la perception des services offerts et les besoins de proches aidantes isolées et âgées. En participant à un programme de trois mois, les aidantes trouvaient des groupes de discussion, du soutien psychologique et la possibilité de s'exprimer sur les insatisfactions qu'elles rencontrent.

Plus que les problèmes d'accès aux services et à l'information, les demandes ciblent la mauvaise qualité des services et de leur logistique. « Quand cela occasionne trop de stress et trop d'embûches, les aidantes s'en passeront et le feront elles-mêmes », note M^{me} Couture.

Elle relève également de nombreux blocages psychologiques qui poussent les aidantes à prendre en charge seule le malade « afin de le protéger et de conserver la même routine de soins, mais aussi de préserver l'image sociale. Demander de l'aide, c'est encore perçu comme quelque chose de honteux ».

Contrairement aux soins palliatifs, faits par du personnel de santé, ce rôle très intime d'aide peut durer une dizaine d'années, avec une situation qui se dégrade drastiquement vers la fin quand la maladie avance. Et au fil du temps, l'épuisement et le désespoir s'installent à demeure.

Les besoins particuliers en région

En région, les aidants manquent encore plus de services adaptés. « Il y a clairement un manque d'accès, sans compter que les besoins diffèrent beaucoup entre ceux qui ont la charge d'un aîné et ceux s'occupant d'un enfant malade », relève le professeur au Département sociétés, territoires et

développement de l'UQAR Marco Alberio.

Au Bas-Saint-Laurent — 130 municipalités pour environ 200 000 habitants —, une personne sur quatre avait 65 ans et plus, contre une sur cinq pour l'ensemble de la province, en 2016. Une récente étude menée par l'équipe de recherche sur les proches aidants de cette région a mis en évidence les défis territoriaux liés aux transports collectifs et adaptés, mais aussi à la grande dépendance au soutien procuré par la famille.

« Ici, tout le monde ou presque donne de l'aide à un membre de la famille ou à un ami », assure le chercheur. Ils multiplient des congés sans solde, vivent de l'isolement et de la précarité. Il s'agit majoritairement de femmes, d'où l'importance de la conciliation travail-famille, mais aussi d'une certaine flexibilité de la part des employeurs.

En l'absence d'une politique qui soutient le proche aidant, cela se règle le plus souvent « à la pièce » et dépendra du statut de l'employé, de l'employeur et du type d'emploi. Cette situation peut alors provoquer des inégalités, de la précarité ou une mise à l'écart de la personne par les autres employés.

Sans compter le défi de l'éloignement. Une des pistes de solution est le télétravail. « C'est la « génération sandwich ». La mère se trouvera entre les soins à donner aux enfants et ceux à fournir aux parents. Elle sera prise entre les deux demandes, mais aussi cumulera l'aide aux parents avec celle aux beaux-parents. Quand on l'a été une fois, on le redevient encore après », détaille M. Alberio.

Cela prend donc une politique pour soutenir les proches aidants, avec des mesures et un budget, et une reconnaissance du statut de proche aidant. « D'où l'idée d'un guichet unique qui tiendrait compte d'une combinaison d'interventions pour répondre à tous les besoins — financier, émotionnel, etc. — des proches aidants », souligne encore Mélanie Couture. Et à travers eux, aider aux mieux les personnes malades et vieillissantes.

Il n'y a pas qu'une situation et une sorte de proche aidant. Tout le monde reçoit un peu de soutien, mais il n'y a pas de vision globale.

SOPHIE ÉTHIER



III HUAWEI

Les limites du charme

L

MANON CORNELLIER



a filiale canadienne du géant chinois des télécommunications Huawei est sur les dents. La crise diplomatique entre la Chine et le Canada, provoquée par l'arrestation de la directrice financière Meng Wenzhou à la suite d'une demande d'extradition américaine, mine la position commerciale de l'entreprise et son image dans l'opinion publique. En plus, Ottawa tarde à se prononcer sur la participation de Huawei au développement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) canadien.

Pour tenter de renverser la vapeur, Huawei Canada a lancé une opération charme, avec publicité, lobbying et, surtout, l'annonce lundi dernier de son soutien au déploiement, d'ici 2025, de services haute vitesse sans fil dans au moins 70 communautés nordiques, dont 50 dans le Nord-du-Québec.

Pour ces collectivités, c'est évidemment une bonne nouvelle. Dans son rapport de l'automne dernier sur la connectivité des régions rurales et éloignées, le vérificateur général soulignait qu'en 2016, seulement 39 % des Canadiens de ces régions avaient accès à l'Internet haute vitesse, soit 5,4 millions de personnes dépendantes d'un service plus lent. Le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie déplorait aussi ce fossé numérique dans ses rapports du printemps 2018 et de juin dernier.

Depuis des années, le gouvernement fédéral, le CRTC, les provinces et l'entreprise privée promettent d'y voir, mais malgré les demandes répétées de comités consultatif et parlementaire, Ottawa tarde à se doter d'une stratégie digne de ce nom. Il a des programmes, a promis des investissements, dont environ 6 milliards sur 10 ans inscrits dans le dernier budget. Il s'y fixe d'ailleurs pour cible de connecter à des services haute vitesse 95 % des ménages canadiens d'ici 2026 et 100 % d'ici 2030. Mais dans sa réponse au comité parlementaire, il ne fait pas mention d'une stratégie, préférant une approche dite englobante axée sur le marché et reposant sur des investissements privés et publics.

L'annonce de Huawei fait donc son affaire, puisqu'elle contribue à l'atteinte de ses objectifs. Elle est d'autant plus utile que le vérificateur général avait conclu que la politique du ministère de l'Innovation, des Sciences et de la Technologie était inefficace à la lumière des sommes engagées et en l'absence d'une vraie stratégie assurant une optimisation des dépenses publiques.

Mais quel est l'intérêt véritable de Huawei dans cette affaire? Est-on face à une entreprise simplement désireuse d'entrer dans les bonnes grâces des Canadiens ou à une compagnie qui exploite une faille canadienne pour faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire charmer d'un côté et, de l'autre, servir les intérêts du gouvernement chinois?

La question se pose, et Ottawa devrait être aux aguets avant de permettre à l'entreprise chinoise une position quasi monopolistique dans des communautés trop petites pour attirer la concurrence en matière de technologie sans fil. La Chine a des visées sur l'Arctique, comme le décrivait bien un reportage de Radio-Canada au printemps dernier.

Le gouvernement chinois ne s'en cache d'ailleurs pas. En janvier 2018, il a publié un livre blanc décrivant ses ambitions d'édification d'une « route de la soie polaire » qui mise sur l'ouverture des voies maritimes arctiques pour, entre autres, accéder aux ressources. Ses entrepreneurs sont déjà actifs dans l'Arctique canadien et au Groenland. Des communautés inuit ont été approchées avec des propositions d'investissements dans des infrastructures importantes.

Huawei est une entreprise chinoise, soumise à la loi chinoise. La réponse musclée de Pékin à l'arrestation en décembre dernier de M^{me} Weng démontre l'importance stratégique de ce fleuron industriel pour les autorités chinoises. La détention arbitraire de deux Canadiens accusés fausement d'espionnage et les représailles commerciales contre des produits agricoles d'ici ne visent qu'à forcer le Canada à refuser l'extradition de cette femme qui fait face à des accusations de fraude aux États-Unis.

Le vice-président des affaires commerciales de Huawei Canada, l'ancien conseiller conservateur Alykhan Velshi, a déploré lundi dernier le traitement réservé aux deux Canadiens incarcérés et a insisté sur l'indépendance de son entreprise. Malheureusement pour lui, ce n'est pas au Canada qu'il trouvera solution à ses problèmes; la source de ses ennuis est à Pékin et pas ailleurs.

LE RETOUR DE GERALD BUTTS...



LETTRES

Réplique à propos de la communauté anglophone

Pour répondre à la lettre de Christopher Eustace publiée le 26 juillet 2019, « *Impatient de faire partie de la tournée de consultation auprès des anglophones* », il est aberrant de croire que la communauté de langue anglaise au Québec est d'accord avec le plan du gouvernement de la Coalition avenir Québec pour, selon lui, « faire le ménage du réseau d'instruction publique et y instaurer une vraie démocratie ».

Contrairement à l'opinion minoritaire de M. Eustace, les résultats d'un sondage Léger Marketing mené auprès de Québécois d'expression anglaise démontrent qu'ils sont unis dans leur opposition aux centres de services que le gouvernement du Québec veut mettre en place et sont résolus à protéger leur droit constitutionnel à gérer et à contrôler leur système scolaire.

Les répondants sont fermement résolus à protéger les droits de leur collectivité: 90 % d'entre eux disent que leur droit à l'instruction dans la langue de la minorité leur

est très important, et 87 % pensent que les commissions scolaires devraient demeurer indépendantes du gouvernement du Québec pour protéger ces droits.

D'autre part, en ce qui a trait aux élections, 84 % des répondants conviennent que la population en général devrait pouvoir voter lors des élections des commissions scolaires quand il s'agit de protéger les droits des Québécois d'expression anglaise et de contrôler et de gérer leurs établissements d'enseignement.

Nos commissions scolaires sont profondément enracinées dans notre communauté, où elles jouent un rôle crucial pour s'assurer que nos écoles élémentaires et secondaires répondent efficacement aux besoins de notre collectivité.

Cette attaque gratuite de la part de M. Eustace contre des leaders communautaires — qui, soit dit en passant, parlent pour bien plus de Québécois que lui — ne contribue en rien au débat sur l'avenir de nos écoles. M. Eustace peut bien emboîter le pas à Jean-François Roberge, mais gardons-nous de l'illusion qu'il parle au nom d'un grand nombre de Québécois d'expression anglaise.

Geoffrey Chambers, président du Quebec Community Groups Network
Le 26 juillet 2019

Il nous faut une économie écologique

Jamais *Le Devoir* n'a publié un meilleur article sur les changements climatiques que celui de Sonia Chénier publié le 24 juillet en A 7, intitulé « *Greta Thunberg et l'éveil populaire* ». Les gouvernements ont sans doute été négligents ou n'ont pas encore compris que l'on ne peut pas faire face pleinement à la menace du changement de climat aussi longtemps que l'on reste piégé dans le système économique actuel.

Il nous faut une économie basée sur une attitude envers la Terre qui met en priorité la santé de l'écosphère. La mise en place de cette économie demandera de nombreux changements, entre autres: la mise en place d'un mécanisme pour la création de fonds sans intérêts pour les enjeux importants afin qu'aucun profit ne puisse être généré pendant de nombreuses années. Jusqu'à maintenant, aucun des changements requis pour établir une économie écologique n'a été mis en place, en dépit des progrès très positifs au sein de certaines industries.

Derek Paul, physicien, professeur émérite à l'Université de Toronto
Montréal, le 25 juillet 2019

LIBRE OPINION

Le déséquilibre fiscal impossible dans lequel la Ville de Montréal et les autres municipalités se retrouvent

Luc Rabouin

Candidat à l'investiture de Projet Montréal pour la mairie du Plateau-Mont-Royal
Auteur du livre *Démocratiser la ville*

J'ai pris connaissance du texte « *Pauvre Montréal* » signé par Pierre Delorme le vendredi 26 juillet. Après lecture, il m'apparaît s'agir davantage d'une opinion d'un contribuable en colère qui utilise de manière démagogique l'argument de la démocratie et de la justice sociale pour justifier sa demande de baisse d'impôt foncier et de stationnements gratuits que d'une opinion basée sur des faits et émise par un professeur honoraire spécialisé en études urbaines.

La thèse du contribuable Delorme expose que l'administration de Projet Montréal, positionnée à gauche donc sensible au sort des personnes les moins favorisées de la société, prend des décisions autoritaires qui vont à l'encontre des intérêts de ces personnes. Il cite les exemples de l'impôt foncier, qui serait refilé aux locataires, et de la tarification du stationnement

à Outremont.

La préoccupation sociale et démocratique exprimée est fort légitime, et je la partage sans réserve. Toutefois, le texte passe volontairement, selon moi, à côté des véritables enjeux. [...]

Tout d'abord, bien qu'il soit vrai que l'augmentation de l'impôt foncier fait partie du calcul de l'augmentation du loyer, son impact est marginal en comparaison des véritables causes de la flambée des loyers à Montréal: taux d'occupation très bas, non-respect des règles de fixation des loyers établies par la Régie du logement, disparition de l'offre de logements locatifs au profit des plateformes commerciales, manque d'investissement public dans la construction et la rénovation de logements sociaux. À titre d'exemple, comme propriétaire d'un triplex sur le Plateau, selon la grille de calcul de la Régie du logement, qui prend en compte l'inflation, l'impôt foncier (municipal et scolaire) et les assurances, j'ai augmenté le loyer de ma locataire de 9 \$/mois.

La proposition de règlement sur

Pour la tarification du stationnement, je trouve qu'on y accorde une importance démesurée, comme si c'était un droit de la personne fondamentale qui était bafoué. En 2019, il m'apparaît plutôt raisonnable d'envisager que les utilisateurs du domaine public assument une partie des coûts liés à l'entretien des espaces de stationnement.

l'inclusion déposée par l'administration de Projet Montréal, la mise en place d'une direction de l'habitation et les objectifs de création de 6000 logements sociaux sont des engagements clairs qui auront un véritable impact sur les personnes les plus pauvres, bien plus qu'une baisse de l'impôt foncier réclamée par M. Delorme.

Pour la tarification du stationnement, je trouve qu'on y accorde

une importance démesurée, comme si c'était un droit de la personne fondamentale qui était bafoué. En 2019, il m'apparaît plutôt raisonnable d'envisager que les utilisateurs du domaine public assument une partie des coûts liés à l'entretien des espaces de stationnement. De plus, les personnes les plus pauvres habitant dans les quartiers centraux se déplacent généralement à pied, à vélo et en transport en commun. Ces personnes ont besoin de meilleurs services de la STM et d'aménagements sécuritaires pour leurs déplacements à pied et à vélo afin qu'elles puissent participer pleinement aux nombreuses activités et accéder aux services gratuits. C'est exactement ce que fait Projet Montréal.

Sur la question démocratique, il affirme que « la ville ne semble plus appartenir aux Montréalais. Elle est devenue la propriété d'une poignée d'élus qui prennent des décisions comme bon leur semble sans consulter les citoyens ». Pourrait-il nous indiquer à quelle période merveilleuse il se réfère? Il

ne pense sûrement pas à l'administration précédente, qui a imposé la Formule E, qui voulait investir notre argent dans le retour des Expos et qui a aboli les corporations de développement économique communautaire sans aucune consultation. Ni à la période précédente, marquée par la collusion et la corruption symbolisées par le scandale des compteurs d'eau. Ni à l'ère Bourque, qui a aboli toutes les instances de consultation et de participation publiques. Peut-être est-il nostalgique de la période où le RCM était au pouvoir (1986-1994)? On ne sait pas.

En terminant, ce qui me dérange le plus dans le texte de M. Delorme, c'est qu'il connaisse très bien la réalité budgétaire montréalaise et celle des municipalités en général. Il connaît très bien la situation de déséquilibre fiscal impossible dans laquelle la Ville de Montréal et les municipalités se retrouvent et il n'en dit rien. Comme si cette situation ne mettait pas une pression énorme sur l'impôt foncier et la tarification des services municipaux. [...]

III ENVIRONNEMENT

Les critiques de l'accord
Canada-Europe justifiées ?

Léonie Derome

Avocate et auxiliaire de recherche
à la Chaire de recherche du Canada
en économie politique internationale
de l'Université Laval

La semaine dernière, la ratification de l'Accord économique et commercial global (AECG ou CETA en anglais) par les députés de l'Assemblée nationale française a été précédée de débats houleux dans l'Hexagone, portés par les interventions fort médiatisées de Nicolas Hulot et de Greta Thunberg. D'abord, l'ancien ministre français de la Transition écologique et solidaire enjoignait lundi aux élus de s'opposer à la ratification de l'accord liant le Canada à l'Union européenne, dénonçant l'absence d'un « veto climatique » ainsi que la position canadienne sur l'utilisation de certains pesticides. Le lendemain, jour du vote, la jeune militante écologiste suédoise Greta Thunberg s'adressait aux députés français pour attirer leur attention sur l'urgence climatique, coïncidence de calendrier que certains militants s'opposant à la ratification de l'AECG n'ont pas manqué de souligner.

Mais l'AECG omet-il réellement de dûment tenir compte de considérations environnementales, comme les débats entourant ces deux interventions pourraient le laisser croire ?

La Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale de l'Université Laval procède depuis 2015 à l'analyse d'accords commerciaux afin d'y étudier les engagements qui y sont pris par les États en matière de protection de l'environnement. Ces engagements environnementaux sont d'un large éventail et peuvent porter autant sur l'élaboration d'une réglementation environnementale nationale que sur la coopération entre les États sur des questions précises comme les changements climatiques, la biodiversité ou les énergies renouvelables. Au total, nous avons relevé près de 300 différents types d'engagements environnementaux contractés par les États dans 735 accords de commerce

L'AECG s'illustre dans le palmarès des 10 accords commerciaux présentant la plus grande diversité de dispositions environnementales depuis 1947

conclus entre 1947 et aujourd'hui.

Parmi ceux-ci, l'AECG s'illustre dans le palmarès des 10 accords commerciaux présentant la plus grande diversité de dispositions environnementales depuis 1947. Il contient 126 différents types d'engagements et traite donc d'une large variété de sujets liés à l'environnement. Par ailleurs, l'AECG prévoit un nombre considérable de 380 références à l'environnement, ce qui le place à la 13^e position des accords abordant le plus fréquemment cette question.

Sur le plan des changements climatiques, le Canada et l'Union européenne s'engagent notamment à favoriser le commerce des biens et services permettant de limiter la progression du réchauffement planétaire, tels que les énergies renouvelables et les technologies vertes. Les États parties conviennent également de collaborer au moyen de politiques et programmes nationaux contribuant à la mitigation et à l'adaptation aux changements climatiques, y compris le marché du carbone ou tout autre moyen de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de technologies à faibles émissions de carbone. L'accord prévoit au surplus l'échange d'information et de résultats de recherche sur les technologies de réduction des émissions par les automobiles et sur les véhicules électriques. Soulignons par ailleurs la présence de nombreux autres engagements, notamment en matière de gestion des déchets ménagers ainsi que de conservation des forêts, des ressources piscicoles et de l'eau. Sur ce dernier

point, l'AECG prévoit même une disposition inédite, qui exclut l'eau dans son état naturel du spectre du libre-échange en stipulant que l'eau des lacs, rivières et fleuves ne constitue pas une marchandise ni un produit soumis aux obligations de libéralisation du commerce.

L'AECG s'inscrit ainsi dans la tendance globale de multiplication des engagements environnementaux dans les accords de commerce. Au Canada, les trois accords commerciaux majeurs conclus par le gouvernement Trudeau depuis son arrivée au pouvoir en 2015 ne font pas exception : en plus de l'AECG, il convient de souligner l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), qui se classe au sommet du palmarès des accords contenant la plus grande diversité de dispositions environnementales depuis 1947. L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), conclu avec dix pays de la région Asie-Pacifique, fait également figure de pionnier sur le plan du nombre de références à l'environnement, avec près de 900 mentions à ce sujet. Ainsi, une analyse comparative dans l'historique des accords commerciaux permet difficilement de conclure que l'environnement est insuffisamment pris en considération par le gouvernement canadien actuel lors de la négociation de traités de libre-échange.

Évidemment, la présence de dispositions environnementales dans un accord de commerce ne saurait être interprétée en soi comme une garantie infaillible de leur efficacité, de leur mise en œuvre ou encore de la concrétisation d'effets positifs sur la qualité de l'environnement. L'analyse se fait également sans tenir compte d'un débat bien plus large sur les effets du libre-échange lui-même sur l'environnement. Ceci étant dit, il demeure qu'il serait erroné de percevoir l'AECG comme étant un accord faisant fi des défis environnementaux auxquels nous nous heurtons actuellement, et ce, malgré ce que les propos de certains militants peuvent laisser entendre.

III LANGUE FRANÇAISE

Sortir du
parisianisme

JEAN-BENOÎT NADEAU



Il est très rare que je fasse de l'annonce, mais voici : l'Observatoire de la langue française (OLF) lance un appel de projets afin d'étudier les variétés de français dans divers pays africains et formuler des propositions pour une « gouvernance concertée ». J'en parle sans biaiser parce que cette étude correspond au grand thème de cette chronique depuis son origine, il y a cinq ans.

Je devrais aussi dire : enfin. Car cet appel de projets, qui émane d'un organisme aussi important, marque une évolution considérable dans la manière dont on imagine la langue. Il est plus que temps que la langue française sorte d'une conception littéraire héritée du XIX^e siècle pour la mettre au diapason des connaissances en linguistique du 3^e millénaire et la conformer à son profil réel de langue internationale. Il faut en finir avec le « parisianisme ».

C'est une évidence trop longtemps niée : dans une langue internationale parlée par 300 millions de locuteurs dans 50 pays, la variance est aussi naturelle au français qu'elle l'est pour l'espagnol ou l'anglais. En fait, les Québécois avec leur jolal ne sont pas « tout seuls de leur gang », comme on dit. Même si les Africains instruits ont tendance à être ultrapuristes, on observe dans presque tous les pays francophones africains des variantes locales très fortes aussi distinctes du parler parisien que le jolal, le chiac, le verlan et les dialectes bruxellois.

Il n'est pas ici question de dire que le nouchi, un argot populaire de Côte d'Ivoire, ou le camfranglais du Cameroun deviennent la norme du français ivoirien ou camerounais. Pas plus que le jolal ou le chiac ne constituent la norme québécoise ou néo-brunswickoise. Mais il faut en même temps reconnaître que ces usages oraux participent d'un génie propre qui influence la norme locale, qui diverge forcément. Il faut donc pouvoir faire un portrait de la situation : décrire les usages locaux, évaluer leur influence et déterminer leur importance symbolique (ce que les sociolinguistes appellent la « représentation »).

« On aimerait regrouper une équipe qui réunirait des linguistes, des sociolinguistes, des didacticiens et des spécialistes des politiques linguistiques », dit Alexandre Wolff, directeur général de l'OLF, avec qui je me suis entretenu.

L'OLF ne veut absolument pas réinventer la roue. La première tâche des chercheurs sera de produire une bibliographie commentée des travaux réalisés. La recherche visera également à faire un inventaire des variétés existantes, mais aussi à décrire comment les usages locaux sont valorisés ou dévalorisés par l'école. Le rapport devra également faire des propositions en vue d'une gestion concertée des corpus. Ce dernier point signifie que l'OLF envisage qu'on en arrivera, dans 15, 25 ou 35 ans à une forme de dictionnaire ou de « colle des académies », pour reprendre l'expression du président Emmanuel Macron.

En 2016, lors d'un colloque à Québec, j'avais assisté notamment aux présentations d'Adeline Simo-Souop, de l'Université de Buéa, au Cameroun, et de Yannick Bosquet-Ballah, de l'Université de Maurice. Manifestement, il y a du travail linguistique très solide qui se fait dans les universités africaines. Il s'agit désormais de faire évoluer ces études vers une description plus poussée des usages locaux et de leur valorisation, officielle ou semi-officielle.

« On ne s'attend pas nécessairement à des conclusions définitives en quelques mois. L'essentiel, pour nous, est d'avancer dans nos réflexions », dit Alexandre Wolff. Car l'OLF a relevé plusieurs freins à l'expansion du français, qui va bon train. Le sous-investissement en éducation en est un, mais la dévalorisation des parlers locaux en est un autre. « L'OLF a un excellent programme appelé ELAN, qui vise à favoriser l'enseignement du français par la prise en compte des langues nationales, dit-il. Mais on commence à réaliser qu'il faudrait aussi tenir compte des variétés locales de français. »

Ce dont il est question ici, c'est la diglossie. Cette notion essentielle de sociolinguistique décrit deux systèmes linguistiques concurrents jouissant de statuts divers. Il peut s'agir de deux langues (anglais / français), mais aussi de deux dialectes (parisien / québécois). Si la domination de l'un devient trop écrasante, elle peut produire un rejet massif. Cas extrême : en Louisiane, en 1968, l'embauche massive d'enseignants de français étrangers peu familiarisés avec le parler louisianais avait accéléré l'assimilation des écoliers à l'anglais.

Plusieurs nouveaux membres du comité scientifique de l'OLF, dont Koia Jean-Martial Kouamé, de l'Université Félix-Houphouët-Boigny à Abidjan, sont très conscients des enjeux. Dans la dernière édition de *La langue française dans le monde* (Gallimard 2019), ce dernier faisait valoir qu'une meilleure prise en compte des variétés locales permettrait sans doute un enseignement plus efficace du français. « Il est très important, disait-il, que la Francophonie analyse et intègre ces évolutions. » Et comme on le dirait en nouchi, il faut que ça se fasse *chap chap*.

C'est une évidence trop longtemps niée : dans une langue internationale parlée par 300 millions de locuteurs dans 50 pays, la variance est aussi naturelle au français qu'elle l'est pour l'espagnol ou l'anglais

Des pistes pour combler les besoins
de main-d'œuvre en région

Yves-Thomas Dorval

Président et chef de la direction du Conseil
du patronat du Québec

Ce texte veut répondre au texte « Perspectives démographiques et dynamiques territoriales » publié le 25 juillet.

La sortie de l'édition 2019 des *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066* de l'Institut de la statistique du Québec, le 11 juillet, a eu le grand mérite de renforcer les discussions sur la question du vieillissement démographique au Québec, avec ses conséquences sur la disponibilité de main-d'œuvre et aussi sur la question de la vitalité des régions.

Beaucoup d'amalgames peuvent encore être faits aujourd'hui, dont celui d'attribuer au Conseil du patronat du Québec (CPQ) une proposition de « déménager les familles des municipalités dévitalisées vers les régions où il y a de l'emploi, sous-entendant Montréal et Québec ». Laissons de côté cette question pour le moment puisque nous avons eu l'occasion de nous exprimer amplement sur le sujet en 2015 et de préciser notre pensée en répétant que « les pouvoirs publics et les parties prenantes doivent travailler ensemble à la mise en place de solutions durables. Le niveau de vie et la qualité de vie des citoyens, peu importe la localité ou la communauté, dépendent de l'activité économique ». Le CPQ a toujours été clair quant à l'importance de mettre en priorité l'action gouvernementale, et ce, de façon concertée, en fonction de l'impact sur la création d'emplois économiquement viables, sur l'employabilité en région et sur l'acquisition de nouvelles compétences pour occuper ces emplois. Il est donc nécessaire d'avoir

une approche globale et cohérente qui prend en compte l'aménagement du territoire et les enjeux socioéconomiques et environnementaux partout dans la province. Ces propositions, que nous avons déjà formulées, demeurent toujours pertinentes, à côté d'autres rendues nécessaires par les nouvelles réalités.

Grands besoins

Grand nombre d'employeurs, dans différentes régions du Québec, font face à des besoins de main-d'œuvre sans précédent. Le Québec connaît une situation inédite de plein emploi, situation complètement différente d'il y a 5 ans où les gouvernements accumulaient les déficits et où le marché du travail n'arrivait pas à absorber le surplus de travailleuses et de travailleurs. Cette situation a des répercussions considérables sur notre prospérité économique. La vigueur du marché du travail est en hausse depuis 2016, caractérisée par le plus faible taux de chômage (autour de 5%) depuis que les statistiques sont compilées. Il y a actuellement 118 000 postes à pourvoir dans l'ensemble du Québec. Il est à noter que le taux de postes vacants à Montréal est légèrement inférieur à la moyenne du Québec.

Selon la Banque de développement du Canada, près de 40% des petites et moyennes entreprises canadiennes peinent déjà à embaucher de nouveaux employés, et la situation ne fait qu'empirer. Cette situation a comme conséquence de suspendre des projets d'investissements, de les reporter à plus tard, de les réaliser ailleurs et de provoquer un ralentissement des ventes sans compter l'impact sur les perspectives de croissance économique du Québec en général.

La question est donc de savoir comment faire pour que les employeurs en région puissent combler leurs besoins en main-d'œuvre. La réponse est évidemment multiple.

Plusieurs réponses

La préoccupation grandissante des questions environnementales, auxquelles s'intéresse le CPQ, et particulièrement les problèmes engendrés par la question de la mobilité à Montréal et à Québec, incite à repenser notre croissance économique en matière de révolution numérique, de télétravail, à la quête d'une meilleure qualité de vie qui motive la nouvelle génération et qui rend les régions plus attractives, notamment pour les jeunes familles. Le déploiement des infrastructures numériques en région joue un rôle essentiel. Différents organismes, dont le CPQ, ont développé différents services pour aider les employeurs à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. C'est d'ailleurs en région, dans le Centre-du-Québec, que le CPQ a lancé un service RH le 8 juillet aux côtés du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, et de partenaires du Centre-du-Québec.

Parmi les autres pistes : le renforcement de la formation et du développement des compétences, l'intégration de certaines clientèles sous-représentées comme les personnes avec des limitations fonctionnelles ou les personnes autochtones ; l'incitation au prolongement de la vie active des travailleurs.

Évidemment, un autre levier important consiste à miser sur l'immigration pour donner un coup de pouce aux régions qui souffrent du vieillissement de leur population et leur insuffler un dynamisme nouveau.



Immobilisés aux abords du lac Fradette, nous tentons de localiser le camp de prisonniers allemands avec l'aide du récréologue à la retraite Louis Lefebvre (à gauche).

PHOTOS
MARCO BÉLAÏR-
CIRINO LE DEVOIR

vous tente. » Peine perdue pour *Le Devoir*. La zone pointée par M. Lefebvre est recouverte d'un tapis de mousse imbibée d'eau.

« Notre journée se compte en minutes, on a beaucoup de choses au programme », lance Louis Lefebvre en redémarrant le moteur de son véhicule arborant des écussons « Trail Rated ». « Si jamais je vais trop vite ou que vous avez mal au cœur, vous me le dites ! »

Échos de radars

Retour sur le chemin des Poteaux des années 1870, où des bouts de rondins bien affûtés affleurent sous le gravier. Le fonctionnaire à la retraite nous dépose aux Portes de l'enfer, une vallée qui aboutit au pied du mont Apica. Ici se trouvait l'une des stations radars de la ligne CADIN-Pinetree assurant la surveillance des cieux en prévision d'une hypothétique Troisième Guerre mondiale. L'endroit, datant de la guerre froide, n'intéresse guère notre guide, qui préfère les vestiges plus anciens.

Le Devoir entreprend donc seul l'ascension des cinq kilomètres du sentier crevassé de la montagne, qui culmine à une altitude de 882 mètres.

Détecter, identifier, intercepter, neutraliser : les militaires qui y étaient posés durant la guerre froide avaient pour tâches de repérer tout appareil non identifié dans l'espace aérien canadien, puis d'alerter leurs confrères de la base de Bagotville afin que ceux-ci interceptent les intrus à bord de leurs avions de chasse Voodoo.

Les militaires de Bagotville ont l'autorisation d'ouvrir le feu au moindre signe d'hostilité de la part de l'appareil qu'ils escortent tout au long de son identification.

Après l'établissement du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, la station radar du mont Apica apparaît comme un maillon indispensable du système de défense aérienne contre les bombardiers soviétiques qui survoleraient nécessairement le Canada avant de larguer leurs bombes sur des cibles américaines. Les militaires du parc des Laurentides pouvaient détecter des fusées ennemies perçant le ciel dans un rayon de près de 5000 kilomètres.

La station radar est mise en service en 1952 alors que Staline dirige l'URSS d'une main de fer. La construction du complexe au cœur de la forêt québécoise est un tour de force, notamment parce que la route du parc des Laurentides n'était toujours pas pavée sur toute sa longueur. La forêt est défrichée. La vallée est dynamitée.

Il ne reste toutefois plus rien des imposantes coupoles couvrant les antennes radar, posées sur des bâtiments de béton sans fenêtre jusqu'à l'effondrement de l'Union soviétique. Ne subsiste qu'un bâtiment carré en tôle sur lequel sont accrochées des antennes. On y retrouve également le belvédère d'un relais de motoneige, duquel on aperçoit au loin des parcs éoliens.

L'historienne Russel-Aurore Bouchard a pu visiter la base peu de temps après sa fermeture, en 1990. « Tout était là, il y avait même les miradors, avec des poches de sable. Pour moi, ça a été une révélation. C'était un lieu d'observation avec peut-être un ou deux francs-tireurs en cas d'attaque. »

La spécialiste des armes à feu regrette que le gouvernement fédéral ait démantelé le site. Celui-ci aurait pu devenir un attrait touristique pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. « On détruit tout, tout ce qui est la mémoire. »

Un village s'était formé en contrebas du mont Apica. Il comptait 450 habitants en 1959. « Il y avait un beau restaurant typique des années 1950, une piscine, une glace de curling, un théâtre... C'était très bien organisé », fait remarquer M^{me} Bouchard. Le village né de la guerre froide a lui aussi été rasé.

35 000

C'est le nombre de soldats allemands qui auraient été incarcérés au Canada entre 1940 et 1947.

Sur les sentiers de la guerre

Des vestiges d'un camp de prisonniers allemands et d'une station radar subsistent

En prévision du 125^e anniversaire de la création du parc national des Laurentides, à l'origine de l'actuelle réserve faunique du même nom, *Le Devoir* est parti à la découverte des anciens sentiers entre Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Avec le guide Louis Lefebvre, nous avons marché dans les pas des Autochtones et de la première touriste d'aventure, M^{me} Davenport, parcouru l'emplacement d'un ancien camp de prisonniers allemands et gravi le mont Apica, sur lequel une station radar était posée durant la guerre froide. Récit. Troisième partie de quatre.

DAVE NOËL
MARCO BÉLAÏR-CIRINO
DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES
LE DEVOIR



HISTOIRE
DE BOIS

1947. Le camp du lac Fradette n'est que l'un des nombreux lieux où les captifs pouvaient gagner un peu d'argent en bûchant pour des compagnies comme l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills. Les épinettes faisaient office de barbelés pour ces hommes perdus au milieu des bois.

Toutefois, aucune trace de l'ancien camp à l'approche du 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les baraquements aperçus en 1984 étaient-ils un mirage ? « Moi, je les ai très bien vus [...] Il s'agirait d'aller marcher dans la zone de repousse, si ça



petit monsieur avec des lunettes, un peu baraqué. Il m'avait juste dit qu'il avait été enrôlé de force dans l'armée allemande. » M. Lefebvre le soupçonne d'avoir fait partie de l'équipage du célèbre cuirassé *Bismarck* qui a sombré dans l'Atlantique Nord en 1941.

Remis en liberté à la fin du conflit, l'ancien conscrit décide de rester dans le parc des Laurentides. « Quand il a été libéré, il n'a pas vu l'intérêt de retourner en Hollande. Parce que sa famille était complètement disparue. Lui, il avait pris goût à la forêt. Il a réussi à se faire engager par le gouvernement comme travailleur manuel. »

Plus de 35 000 soldats allemands ont été incarcérés au Canada entre 1940 et



« Wôôôô, on est en train de passer tout droit ! » lance Louis Lefebvre en freinant brusquement. « Le camp de prisonniers allemands, selon mes souvenirs, serait dans ce genre de zone, en repousse. Faudrait savoir où exactement, c'est ça le problème », ajoute-t-il, tout en immobilisant son Jeep Trailhawk à un jet de pierre du lac Fradette.

Le récréologue à la retraite scrute l'horizon au-dessus d'un mur d'épinettes. Pas facile de retrouver en plein été les vestiges des anciens baraquements qu'il a aperçus lors d'une expédition de ski de fond 30 ans plus tôt. D'autant plus que le secteur entourant le plan d'eau — sis à une quinzaine de kilomètres, à vol d'oiseau, à l'est de la route 175 — a été le théâtre de coupes récentes de la part de compagnies forestières.

Louis Lefebvre a appris l'existence de vestiges d'un camp de prisonniers des années 1940 de la bouche d'anciens bûcherons qu'il a connus alors qu'il était le responsable des activités de plein air dans le parc des Laurentides. « Pour ces messieurs-là, j'étais le petit jeune un peu bizarre qui allait faire du vélo sur la 175. »

C'est sur la base des informations recueillies auprès d'eux que M. Lefebvre se dirige en ski de fond vers le lac Fradette durant l'hiver 1984. Il y découvre 15 bâtiments intacts alignés sur trois rangées. « C'était un choc parce que c'était des baraquements de planches en déclin, en longueur. C'était une architecture que je n'avais jamais vue dans le parc. Ce n'était pas des rondins. »

Le Hollandais

L'existence d'un camp de prisonniers de la Seconde Guerre mondiale ne fait pas de doute pour Louis Lefebvre. D'autant plus qu'il a côtoyé l'un des anciens captifs allemands... un Hollandais. « Il n'était pas très jasant », se rappelle le récréologue à la retraite, appuyé sur ses bâtons de marcheur. « Mais on voyait qu'il avait un accent germanique. C'était un



En haut : de la station radar du mont Apica, mise en service en 1952, ne subsiste qu'un bâtiment carré en tôle sur lequel sont accrochées des antennes. En bas : vue depuis le sommet de la montagne, à 882 m d'altitude.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur *LeDevoir.com*
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoyé de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.